

[ANGERS

PROJET

DE QUARTIER

SAINT-SERGE NEY – CHALOUÈRE

SAINT-MICHEL

Élaborés dans le courant de l'année 2014, **les projets de quartiers** ont été adoptés par le Conseil municipal d'Angers en mai 2015 pour les dix quartiers de la ville.

Les acteurs de terrain ont été associés de façon étroite et permanente à ce travail. Cette collaboration a porté ses fruits, au bénéfice des Angevins.

Ces projets de quartier s'inscrivent dans **la volonté de l'équipe municipale de confirmer son rôle d'animatrice du territoire**, en assurant un développement cohérent et harmonieux de la ville tout en tenant compte des particularités de chacun des dix quartiers. Ils abordent l'ensemble des thématiques qui structurent la vie sociale, culturelle, économique et urbaine des habitants. Dès leur adoption, ces projets de quartier se sont affirmés comme un processus partagé et évolutif, soumis à une démarche d'évaluation pour être ajustés au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Ce document s'inscrit comme le premier point d'étape des principales actions menées en 2015 et 2016.

SAINT-SERGE – NEY – CHALOUÈRE – SAINT-MICHEL

QUELQUES ACTIONS ET DÉMARCHES DÉVELOPPÉES



COHÉSION SOCIALE

Éducation – Formation –
Culture et sports d'un territoire
et développement social –
Action sociale



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Développement économique,
du commerce, de l'emploi
et de l'insertion



HABITAT ET CADRE DE VIE

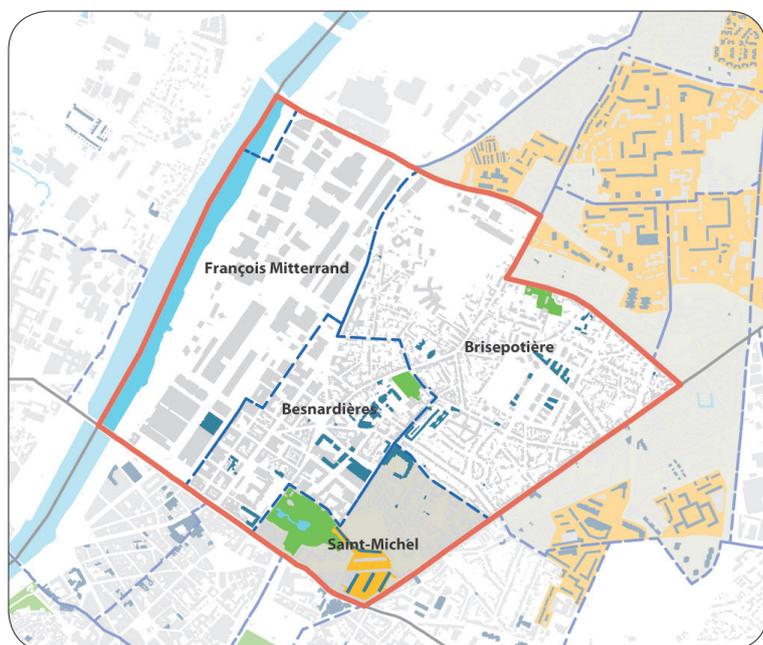
Habitat – Mixité sociale –
Politique de peuplement –
Tranquillité publique – Mobilité –
Numérique – Environnement –
Cadre de vie – GUP



Action terminée



Démarche en cours



© Ville d'Angers – Développement Vie des quartiers

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES SUR L'ÎLOT SAVARY



Des animations de proximité ont été mises en place durant les mercredis et les vacances, pour favoriser le lien social et amener les jeunes sur des activités de loisirs.

Animation culturelle autour des percussions par l'association Couleurs Brésil tous les mercredis.

Des sorties familiales hebdomadaires ont permis aux familles de découvrir et de profiter du cadre des Sablières à Écouflant, pendant l'été.

**35 à 40 enfants
par après-midi d'animations
Entre 40 et 50 familles
chaque semaine aux Sablières**



© Ville d'Angers – Développement Vie des quartiers

ÎLOT SAVARY : OUVERTURE SUR LE QUARTIER



Les grilles installées aux entrées et sur les porches ont été retirées, permettant de rouvrir l'îlot sur le quartier et faciliter les déplacements des habitants.

Les rochers dangereux présents au cœur de l'îlot ont été enlevés.

Le 38 bis, espace d'accueil habitants permet, depuis fin octobre, d'accueillir et de construire des projets avec tous ceux qui le souhaitent.

EMPLOI ET INSERTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Le local du 38 bis a fait l'objet d'une rénovation dans le cadre d'un chantier de jeunes. 4 jeunes du quartier ont contribué à cette rénovation.

Une facilitatrice d'emploi d'ALDEV propose des permanences et accueille sur rendez-vous depuis septembre 2015, pour accompagner les demandeurs d'emploi du secteur Savary-Giran.

79 personnes reçues
38 entre 15 et 25 ans
34 personnes remises à l'emploi
entre septembre 2015 et
septembre 2016



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



Les sites du boulevard Saint-Michel, de l'avenue Pasteur et de la rue Pierre Lise ont fait l'objet d'une installation de caméras de vidéoprotection. L'intervention des correspondants de nuit a été confortée, permettant de réguler les conflits et les occupations abusives des espaces communs.

52 caméras installées à ce jour dans la ville
soit 24 périmètres couverts



© Angers Loire Habitat

ÎLOT SAVARY RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS



En proximité des secteurs Savary, Grand-Pigeon et Saint-Exupéry, un Mouv'Roc et un nouveau city stade ont été installés sur la plaine de sport de Montaigne.

Un projet d'aménagement du cœur d'îlot Savary avec des espaces de jeux et paysagers est en cours de définition et de concertation avec les habitants.



© Grether-Phytolab

PROJET CŒUR DE MAINE



Deux réunions de concertation et d'ateliers participatifs avec plus de 80 habitants et des rencontres thématiques avec les professionnels se sont déroulées au printemps, entre le pôle territorial, Alter Cités et le cabinet Wigwam.

+ de 150 personnes
et le Conseil de quartier
ont répondu aux concertations

VOIRIES RÉAMÉNAGÉES



Le Pont de la Haute Chaine a été réaménagé avec la création de vraies pistes cyclables. La rue des Fours à Chaux a fait l'objet d'une grosse réfection.



Saint-Serge–Ney–Chalouère est un **territoire composite**, constitué d'un ensemble de petits quartiers très différents qui ont leur identité propre et qui pour certains seront amenés à se modifier, avec **l'arrivée du tramway ou le projet Cœur de Maine**. Il n'y a pas véritablement de cœur de quartier, mais des vies de rues ou d'îlots, avec beaucoup de lien entre les habitants. Les enjeux sont multiples et varient selon les lieux : ils concernent la cohésion sociale, la formation, les questions de parentalité, le soin apporté à la jeunesse et aux personnes âgées, le maintien du cadre de vie et la gestion des travaux de la seconde ligne du tramway. Avec l'ouverture du **38 bis**, avenue Pasteur, une partie du quartier dispose désormais d'un **lieu de vie pour élaborer des projets** en concertation et favoriser les **échanges entre les habitants**.

FOCUS

UN ESPACE POUR LES PROJETS DES HABITANTS

Ouvert depuis octobre 2016, le « 38 bis » est un lieu ouvert à tous les habitants du quartier pour favoriser les rencontres et l'émergence de projets. Il accueille l'équipe du pôle territoriale, la facilitatrice emploi et l'équipe éducation-enfance. Un certain nombre de partenaires peuvent y tenir des permanences et pour l'instant, un atelier percussion y a lieu chaque mercredi pour les enfants.



POINT DE VUE DES DIFFÉRENTS ACTEURS



NADIRA SELMANE – Habitante du quartier

« J'espérais beaucoup l'ouverture de ce lieu et j'en attends l'accompagnement de projets des habitants. Nous allons y organiser des rencontres entre les mamans du quartier pour nous retrouver et dialoguer sur des questions quotidiennes. Mon souhait est aussi de mettre en place un accompagnement aux devoirs pour les enfants avec des bénévoles et des habitants, parce qu'il y a un véritable besoin dans ce domaine. Nous voudrions aussi mettre en place un réseau d'échanges et de savoir pour favoriser l'entraide et mettre en valeur les compétences de chacun. Des adolescentes du quartier ont émis le souhait de pouvoir se retrouver entre elles certains soirs et le lieu est très adapté. Ce local de proximité manquait dans le quartier. C'est une bonne chose, car il était attendu et les habitants commencent déjà à y venir et à se l'approprier pour se retrouver et échanger. »



CATHERINE VARLET

Facilitatrice emploi
ALDEV (Angers Loire
Développement)

« Je suis, depuis un an, dans le quartier et mon travail de conseillère en insertion professionnelle comporte un important volet social. Je suis un peu un tremplin entre les habitants et les institutions. Mon travail vise à accompagner les personnes qui recherchent un emploi, un stage ou une formation. C'est un service de proximité mené en partenariat avec les éducateurs de l'ASEA, les assistants sociaux, Pôle emploi, la mission locale et les services de la Ville. J'assure deux permanences par semaine et les actions s'effectuent toutes au cas par cas. Chacun vient avec une problématique particulière et nous évaluons ensemble ses besoins. Le travail se fait beaucoup sur l'estime de soi, nous revoyons ensemble les CV ou les lettres de motivation. Il ne s'agit pas de leur trouver directement du travail, mais de bien cibler leurs besoins et de les faire renouer avec les services publics de l'emploi. »



SEKOU WADY FOFANA – Habitant du quartier

« J'habite le quartier depuis 2007 et mes deux filles jouent dans l'atelier de percussions le mercredi au 38 bis. C'est un moment qu'elles attendent avec impatience et elles veulent même y venir avant l'heure ! De mon côté, je suis pour l'instant le seul adulte à jouer parfois des percussions avec l'animateur Thierry Warlousé et les enfants. C'est un vrai plaisir de partager cela avec eux et de leur transmettre un peu nos coutumes. Cela m'a aussi permis de connaître des enfants du quartier et leurs parents. Avant, nous jouions dans la cour au milieu des immeubles et le fait d'avoir un local pour cet atelier est une bonne chose. C'est un endroit où nous allons pouvoir faire d'autres activités. Il faut que cela devienne un lieu de rencontre entre les habitants du quartier. On peut imaginer différentes animations ou des moments où l'on pourrait inviter les gens à venir partager des repas lors de soirées pour échanger entre nous. »

VOS
INTERLOCUTEURS

JEANNE BEHRE-ROBINSON

Adjointe du quartier
Saint-Serge – Ney – Chalouère – Saint-Michel

Assistante : 02 41 05 40 43

ANNE DELAUNAY

Coordinatrice du pôle territorial
Centre-ville | Saint-Serge – Ney – Chalouère

02 41 79 45 11

anne.delaunay@ville.angers.fr

PROJET DE QUARTIER

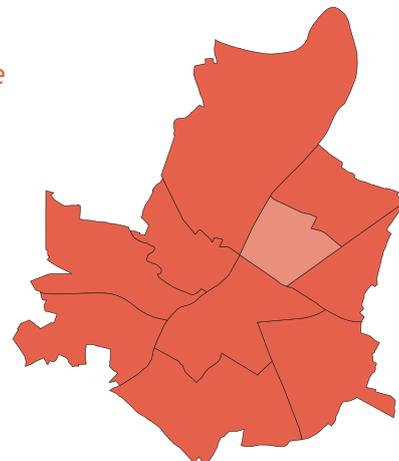
SAINT-SERGE – NEY – CHALOUÈRE – SAINT-MICHEL

ENJEUX PRIORITAIRES

CE QUARTIER EST EN PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU CENTRE-VILLE

La place Ney constitue le cœur de vie du quartier. Le campus Saint-Serge est l'un des trois sites universitaires d'Angers. Ce campus jouxte le Marché d'intérêt national (MIN) et le parc d'activités Saint-Serge.

Le secteur Savary-Giran a été retenu dans la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville.



COHÉSION SOCIALE

AXE ÉDUCATION – FORMATION – CULTURE ET SPORTS

- Construire un projet favorisant l'accueil de la petite enfance
- Améliorer l'attractivité des écoles du quartier
- Créer une instance de réflexion et de travail autour de la thématique enfance-famille
- Favoriser le soutien aux parents
- Créer des liens suivis avec la jeunesse de Savary
- Développer une offre socioculturelle et éducative de proximité

AXE DÉVELOPPEMENT SOCIAL – ACTION SOCIALE

- Associer les habitants à la réflexion sur la requalification de Savary-Giran
- Poursuivre les démarches de développement social
- Approfondir les liens entre les générations et entre les cultures
- Développer la proximité du pôle territorial au plus près des habitants

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

AXE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE, EMPLOI ET INSERTION

- Défendre la politique de développement économique
- Animer et valoriser la diversité de l'offre commerciale
- Approfondir la réflexion autour de l'évolution du quartier Saint-Serge
- Promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes

HABITAT ET CADRE DE VIE

AXE HABITAT – MIXITÉ SOCIALE – POLITIQUE DE PEUPLEMENT

- Adapter l'offre de logements pour tenir compte du vieillissement
- Veiller à la diversité sociale et urbaine des futures opérations
- Profiter des possibles réhabilitations et renouvellement de parcs pour une offre de logements renouvelée
- Préparer la restructuration et requalification urbaine du secteur Savary-Giran

AXE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Poursuivre les actions de prévention et de développement de la vidéoprotection
- Construire un projet de développement social avec les habitants
- Prendre en considération la prévention de la délinquance dans les projets urbains
- Prendre en compte la jeunesse en agissant sur les débordements de la vie nocturne

AXE MOBILITÉ – NUMÉRIQUE

- Accompagner les changements de pratiques de mobilité
- Réfléchir sur les perspectives de réaménagement des axes routiers
- Développer les usages numériques

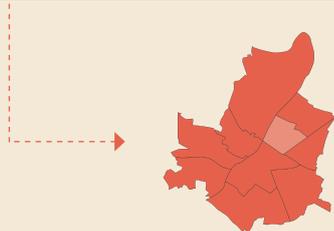
AXE ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE – GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

- Consolider la végétalisation du quartier



SAINT-SERGE – NEY – CHALOUÈRE – SAINT-MICHEL

DIAGNOSTIC SOCIO URBAIN



→ UNE POPULATION MARQUÉE PAR LA PRÉSENCE DE JEUNES ADULTES ET D'UNE POPULATION VIEILLISSANTE

12 320 habitants soit 8% de la population d'Angers

24% des habitants de moins de 20 ans/24% à Angers

8% de personnes âgées de plus de 75 ans/9% à Angers



COHÉSION SOCIALE

→ UN QUARTIER MARQUÉ PAR DE JEUNES ADULTES

6 553 ménages –

21% de familles avec enfants/23% à Angers

162 places d'accueil petite enfance –

36% de taux de couverture¹/60% à Angers



→ DES NIVEAUX DE VIE SUPÉRIEURS À LA MOYENNE ANGEVINE

1 640 € de revenu médian mensuel² /

1 584 € à Angers



16,6% des ménages sous le seuil de pauvreté³ /

19,6% à Angers

→ UNE STABILISATION DES EFFECTIFS SCOLAIRES

736 élèves en écoles publiques⁴ –

+ 7 élèves par rapport à la rentrée 2011-2012

397 élèves en écoles privées⁴



2 groupes scolaires publics ; 2 groupes scolaires privés.

1 lycée d'enseignement général et technologique public ; 1 lycée d'enseignement professionnel privé.

Campus universitaire Saint-Serge.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI

→ LES PÔLES D'ACTIVITÉS AU SEIN DE QUARTIER



785 établissements recensés en 2013⁵

7 383 emplois salariés⁶ /

11% des emplois de la ville

→ UNE SURREPRÉSENTATION DES CADRES ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

6 003 actifs de 15-64 ans –

40% d'employés-ouvriers/50% à Angers



881 demandeurs d'emploi Catégorie A –

14,7% – Indice de chômage⁷/18,4% à Angers



HABITAT ET CADRE DE VIE

→ UN URBANISME MÉLANT ZONES ÉCONOMIQUES ET ZONES D'HABITAT

141 821 m² d'espaces verts publics⁸



→ L'HABITAT DOMINÉ PAR LE PARC PRIVÉ QUALIFIÉ

6 553 résidences principales

19% de locataires dans le parc social –

1 260 logements/29% à Angers

48% de locataires dans le parc privé –

3 143 logements/38% à Angers

32% sont propriétaires –

2 090 logements/32% à Angers



Équipements publics nombreux.

Des commerces de proximité sur 3 sites : place Ney, centralité Saint-Michel et avenue Pasteur.

Les chiffres sont issus du recensement de la population de l'Insee RP 2012 – Sauf indications

1. Source Éducation-Enfance – 01/09/2016

Taux de couverture : nombre de places petite-enfance/nombre d'enfants de moins de 3 ans non scolarisés

2. Source Insee/DG Impôts 2012 – Revenu médian mensuel disponible par unité de consommation calculé après prestations sociales et impôts – Moyenne du quartier – Compas

3. Source CAF 31/12/2015 – Aura – Ménages sous seuil de pauvreté/nombre de ménages Insee – Seuil de pauvreté 2016 France : 1 021 €/mois

4. Effectifs scolaires en 2016-2017. Source Éducation-Enfance – 01/10/2016

5. Source Sirene 2013 – Aura

6. Emplois localisés à l'adresse du lieu de travail – Source CLAP 2009 – Aura.

7. Indice de chômage : nombre de demandeurs d'emploi Catégorie A (Pôle Emploi)/ nombre d'actifs (Insee), calculé par l'Aura.

8. Source Direction Parcs Jardins et Paysages 2016